

Stratégie de performance de la FFC 2020/2021

Alors que le calendrier des compétitions cyclistes nationales et internationales redémarre, chacun peut constater que la crise sanitaire du COVID-19 continue de provoquer des incertitudes sanitaires, économiques et sociales. Ces dernières se répercutent sur les compétitions cyclistes internationales de références, en particulier les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Dès le début de la crise du COVID-19, la Direction Technique Nationale (DTN) de la FFC a élaboré et mis en place des mesures d'accompagnement et de suivi des cyclistes de haut niveau. Ces mesures visaient à permettre un maintien des qualités athlétiques, le suivi et l'accompagnement socio-professionnel, et à prévenir les risques psychosociaux face aux incertitudes générées par cette crise inédite.

Dans le même temps, et malgré la persistance de ces incertitudes, la DTN de la FFC a défini une stratégie de performance 2020 – 2021 afin de s'adapter au mieux au contexte actuel et à venir.

Avant tout, la FFC exprime toute sa satisfaction sur la décision de l'Union Cycliste Internationale (UCI) visant une reprise tardive des qualifications olympiques pour les disciplines dans lesquelles elles n'étaient pas achevées au 3 mars 2020. Ainsi, la qualification des nations ne reprendra pas avant la fin de l'année 2020, voire début 2021. En ayant milité avec d'autres fédérations étrangères en ce sens, la FFC souhaitait préserver l'équité des chances de qualifications mais aussi, et surtout, la santé et l'équilibre des cyclistes de haut niveau engagé-e-s dans l'aventure olympique.

Une fois ces garanties acquises, la DTN de la FFC a redéfini sa stratégie de performance pour les années 2020 et 2021. Cette stratégie de performance repose sur les trois principes suivants et par ordre de priorité :

- Priorisation des compétitions et des programmes pour limiter les risques sanitaires et prendre en compte le contexte financier de la FFC ;
- Confiance aux cyclistes et pilotes de haut niveau « Elites » pour se préparer à être performants dans les compétitions auxquelles ils participeront en 2020 ;
- Recherche de hautes performances lors des prochains Jeux Olympiques de Tokyo avec le maintien d'un objectif minimal de 6 médailles.

S'adapter pour faire de 2020 une année constructive

Dans ces conditions, les compétitions internationales programmées au calendrier de l'Equipe de France concerneront prioritairement les cyclistes « Elites ». Les compétitions qui se tiendraient hors Europe d'ici la fin de l'année 2020 ne pourront concerner que d'éventuels Championnats du monde ou des compétitions qualificatives pour les Jeux Olympiques.

Néanmoins, toute performance significative (titre ou médaille mondiale) pouvant être réalisée en 2020 sera poursuivie en concertation avec les cyclistes Elites concerné-e-s et sous réserve des impératifs sanitaires et de sécurité des équipes.

En l'absence de compétitions cyclistes à fort enjeu sportif, les actions de l'Equipe de France viseront des cycles de développement pour renforcer les qualités des sportifs Élite, Séniors ou Relève dans la perspective de la saison 2021. L'objectif est de maîtriser et coordonner des stratégies de préparation et de développement des potentiels en l'absence ou en cas, d'insuffisance de compétitions.

Inscrire 2021 sur les mêmes objectifs de performance que ceux initialement prévus en 2020

Le cyclisme français ira aux Jeux Olympiques de Tokyo pour être conquérant, avec la volonté de l'être encore davantage à Paris en 2024. Alors que l'Équipe de France visait un objectif ambitieux de 6 médailles à TOKYO en 2020, cet objectif est maintenu pour 2021.

En revanche, il est très peu probable de pouvoir, envisager à l'identique, à la fois la stratégie de préparation et la conquête de nouveaux quotas olympiques. L'acquisition des quotas maximaux de participation, que ce soit pour les JO ou les Championnats du monde 2021 (Toutes disciplines confondues) ne sera donc pas recherchée en priorité.

Au regard d'un calendrier contraint de compétitions et de courses internationales, en particulier hors Europe, les moyens seront focalisés sur la préparation des cyclistes médaillables. Ainsi, les modalités de sélection au sein de l'Equipe de France Olympique seront révisées afin de limiter au maximum les incertitudes et placer les cyclistes médaillables en situation de confiance. Ces modalités de sélection seront finalisées une fois les calendriers internationaux 2021 connus, mais reposeront sur ces principes de confiance aux cyclistes médaillables et de stabilité.

Pour les cyclistes Espoirs ou Seniors à fort potentiel, qui ne sont pas actuellement dans les sélections mondiales ou olympiques, un programme de préparation renforcée par la DTN doit être défini afin de viser leur capacité à performer dès 2022, en particulier sur les Championnats du monde des disciplines olympiques dont 3 se dérouleront en France.

Maîtriser davantage la préparation des générations 2024 - 2028

Des programmes de développement des cyclistes de l'Equipe de France des générations 2024 et 2028 doivent être définis en changeant certains paradigmes dans le but d'une préparation à moyen-long terme. Dans toutes les disciplines olympiques, des groupes de jeunes à fort potentiel doivent être identifié-e-s et accompagné-e-s de manière ciblée.

Aussi, nous préparerons plus directement ces cyclistes sur plusieurs années afin de les faire performer sur des périodes définies. Comme précisé dans le PPF 2017-2024, les résultats sportifs dans les catégories relève ne sont pas des objectifs. C'est l'expertise et le savoir-faire de la DTN en matière de préparation à long terme des jeunes cyclistes qui seront accentués.